



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

(APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN LE 20 DÉCEMBRE 2019 – MISE À JOUR N°1 DU 28 MAI 2020)

PROCÉDURE

Pour accéder aux différents documents, cliquez sur le nom du document.

- ↳ Délibérations et arrêtés
- ↳ Sommaire général du PLUi
- ↳ Tableau des procédures d'évolution